



## DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNAGE

Formulaire à retourner complété et signé 1 mois avant le début du tournage  
par courriel à [evenementiel@mairie-orgeval.fr](mailto:evenementiel@mairie-orgeval.fr)

### Production

---

Société de production : .....  
Directeur de production : .....  
Adresse du siège : .....  
Tél. .... Courriel : .....  
N° de Siret : .....

### Type de projet

---

- Long-métrage de fiction    Court-métrage de fiction    Série/téléfilm    Publicité    Clip    Shooting photo  
 Documentaire    Reportage/Émission TV    Projet amateur    Projet étudiant en cinéma

### Descriptif et synopsis du projet

---

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Date(s) et horaires du tournage

---

.....  
.....  
.....  
.....

### Lieu(x) - Indiquer les adresses précises

---

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Composition de l'équipe

Techniciens : .....  Comédiens : .....  Figurants : .....

## Moyens techniques utilisés

.....  
.....  
.....

## Véhicule(s) utilisé(s) - Préciser le type, la marque, le modèle et l'immatriculation

.....  
.....  
.....

## Stationnement et circulation

Besoin en stationnement - Nombre de places : ..... Durée : .....

Fermeture de voirie - Noms et durée :  
.....  
.....  
.....

## Besoin en matériel - Accès électriques, sanitaires... :

.....  
.....  
.....

## Autres :

.....  
.....  
.....

- > L'occupation du domaine public ou de bâtiments communaux dans le cadre d'un tournage fait l'objet d'une redevance dont le demandeur devra s'acquitter avant le démarrage du tournage (*délibération 2023DEL35*).
- > Le demandeur s'engage à prendre toutes les dispositions en matière d'assurance nécessaires au tournage et à joindre au présent document une attestation d'assurance.
- > La production s'engage à respecter le protocole national de déconfinement des entreprises publié par le ministère du Travail et toutes les préconisations de sécurité sanitaires pour les activités de la production audiovisuelle cinématographique et publicitaire publiées par les CCHSCT cinéma et audiovisuel.
- > Ce document doit être présenté à toute réquisition des fonctionnaires et agents habilités à procéder à des contrôles.
- > Le demandeur s'engage à respecter les prescriptions suivantes :
  - Cette déclaration s'applique uniquement à l'espace public. Les tournages dans tout autre lieu privé doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de tournage au propriétaire.
  - Les dates et heures de tournage mentionnées dans la déclaration devront être impérativement respectées.
  - Le cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite devra être maintenu en toutes circonstances.
  - La tranquillité des riverains devra être assurée et les nuisances sonores réduites au minimum, sous peine de sanctions.

Fait à .....

Signature du demandeur

le ..... / ..... / .....